

Animateur de relais assistantes maternelles



Facteurs de risques professionnels

Cette liste est donnée à titre indicatif et ne prend en compte que les risques spécifiques liés au métier. Il s'agit d'un outil pour votre évaluation mais ne remplace en rien une analyse de vos activités et des risques associés.

La réglementation a défini certains facteurs de pénibilité que nous indiquons par un (P).

1. Contraintes organisationnelles et relationnelles

- Charge mentale : travail exigeant une vigilance constante, disponibilité continue auprès des enfants
- Multiplicité des lieux de travail : Déplacements sur plusieurs lieux de travail dans la même journée
- Violence interne et/ou externe : agressivité verbale et/ou physique des usagers, des autres agents, des employeurs

2. Ambiances de travail et contraintes physiques

- Contraintes posturales et articulaires (P)
- Manutentions manuelles et port de charges : enfants, jouets, ... (P)
- Exposition à des agents biologiques ou infectieux : contamination par le public (grippe, gastro-entérite...)

- Ambiance sonore : cris, pleurs, ...
- Chute de plain-pied
- Contraintes visuelles : travail sur écran, éclairage...
- Exposition à des produits chimiques dangereux : produits d'entretien (P)

Mesures de prévention

Ces mesures sont données à titre indicatif. Votre évaluation des risques vous orientera vers les mesures de prévention adaptées à vos situations professionnelles.

1. Indicateurs d'ambiance et météorologie

- Ambiance sonore : mesurage d'exposition au bruit à l'aide d'un sonomètre et/ou d'un exposimètre
- Manutentions manuelles et port de charges : analyse de l'activité au poste de travail
- D'après le Registre Unique Santé et Sécurité au Travail© - Version 7
- Ergonomie de l'aménagement du bureau de travail : dimensions, implantation de l'écran...
-

2. Mesures de prévention collective

- Exposition à des produits chimiques dangereux : substitution des produits dangereux, méthodes alternatives, respect des consignes de Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Ergonomie de conception des locaux de travail : dimension, ventilation, chauffage et climatisation, niveau sonore, éclairage...
- Organisation du travail : agencement des postes, alternance des tâches, gestion du temps, transversalité, communication...
- Ambiance sonore : traitement acoustique des locaux, choix du mobilier, aménagement des locaux
- Manutentions manuelles et port de charges : utilisation de matériel de manutention adapté (chariot de manutention, pentes pour chargement sur remorque ou en véhicule...)
- Autre : trousse de premiers secours

3. Mesures de prévention individuelles

- Aménagement individualisé du poste de travail : mobilier adapté, implantation de l'écran, choix de matériel des logiciels informatiques, mise à disposition de repose pieds,
- Repose-poignets, porte-documents, casque téléphonique
- Protection de la tête : lunette de protection
- Protection de la main : gants adaptés
- Protection du pied : chaussures ou bottes de sécurité
- Protection corps : tenue de travail
- Autre : respect des règles d'hygiène

4. Formations / Informations

- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
- Gestes de premier secours
- Utilisation des produits chimiques dangereux
- Utilisation des équipements de protection individuelle
- Incendie : exercices d'évacuation et d'utilisation des moyens de premiers secours
- Sensibilisation à la gestion des conflits (agressions verbales et physiques)
- Ergonomie des postes de travail administratif

